



Extract of Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Haro-sur-le-statut-de-la-fonction-publique-dans-les-JT-de-France-2>

# Haro sur le statut de la fonction publique dans les JT de France 2

- L'information - Société - Travail , salaires, emploi, etc... -



Publication date: lundi 18 janvier 2016

## Description:

Misère du pluralisme et du journalisme d'enquête.

---

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

---

**En ce début d'année 2016, alors que le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, est plus que jamais au centre de l'attention médiatique, déclenchant dernièrement une tempête éditoriale pour avoir arboré une barbe de trois jours, nous revenons sur le traitement médiatique d'une autre de ses nombreuses « transgressions », plus politique cette fois. Le 18 septembre 2015, Emmanuel Macron s'interrogeait publiquement [1] sur la nécessité de remettre en cause le statut de la fonction publique, et les médias s'enflammaient immédiatement devant cette nouvelle audace de leur coqueluche du moment. Dans ce déluge de commentaires, les journaux télévisés de France 2 de 13 et 20 heures, entre superficialité, raccourcis et pluralisme anémié, ont abondé dans le sens du ministre et joué une complainte médiatique trop bien connue, selon laquelle les fonctionnaires pèsent un poids insupportable dans notre société [2]...**

## Prendre parti ou informer ?

Les 19 et 21 septembre 2015 les journaux télévisés de France 2 ont consacré 11 minutes et 54 secondes au sujet lancé par Macron, répartis entre cinq reportages et un échange en plateau entre David Pujadas et Magali Boissin, la journaliste chargée de mettre en perspective le sujet pour les téléspectateurs.

Trois des cinq reportages ne nous apprennent rien sur les raisons de l'existence du statut des fonctionnaires, et, cédant à une variante du micro-trottoir, se contentent d'aligner diverses réactions aux propos du ministre (une journaliste de *Challenges* présente lors des déclarations d'Emmanuel Macron ; François Hollande ; un haut fonctionnaire décoré de la légion d'honneur à Tulle par le président de la République ; deux fonctionnaires ; et quelques représentants politiques).

Puis, pour rattraper le temps perdu, France 2 propose deux autres reportages : un en France et l'autre en Italie, où le gouvernement s'apprête à s'attaquer au statut des fonctionnaires.

Si les deux laissent s'exprimer - par le biais de micro-trottoirs, forcément réducteurs, là encore - des personnes défendant leur statut (quelques fonctionnaires en l'occurrence) et un syndicaliste, la place restreinte qui est laissée à ces points de vue ne pèse pas lourd par rapport au dispositif mis en place revenant à valider la nécessité d'une réforme.

Plutôt que de creuser la réalité des conditions d'exercice des agents publics, le reportage du 20 heures du 19 septembre donne la parole à une « experte » aussi omniprésente médiatiquement que connue - notamment à Acrimed [3] - pour sa volonté d'en finir avec les fonctionnaires : Agnès Verdier-Molinié, directrice de la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (IFRAP).

Dans la foulée, le reportage s'attarde uniquement sur ceux des pays voisins (Allemagne, Italie, Pays-Bas et pays scandinaves) qui ont eu l'idée de réformer cet « archaïsme » - une carte apparaissant à l'écran pour appuyer la démonstration - avec une conclusion sur la Suisse, qui ne recrute plus aucun fonctionnaire sous statut depuis une loi introduite en 2002.

Et au cas où le présumé du reportage - il faut d'une façon ou d'une autre « dégraisser le mammoth », c'est dans le sens de l'histoire, tout le monde le fait autour de nous - n'aurait pas été assez évident, Laurent Delahousse s'était

chargé de bien cadrer les choses avec un lancement sous forme de questions - on ne peut plus neutres, évidemment : « *Une réforme est-elle réellement possible ? D'autres pays l'ont elle engagée ? Qui est concerné par cette notion d'emploi à vie ?* »

On retrouve le même biais dans l'échange plateau entre David Pujadas et Magali Boissin le 21 septembre, le premier posant les questions suivantes : « *D'autres pays ont-ils supprimé ou amendé cette garantie à vie ? Est-ce que d'autres gouvernements sont allés encore plus loin ?* »

Des questions qui passent soigneusement sous silence les conséquences, pour les agents, mais aussi pour le fonctionnement des administrations publiques, de ces réformes... Quant à savoir ce qui se passe dans les pays qui ne démantèlent pas leur fonction publique, ou du moins, où celle-ci ne fait pas problème, cela ne saurait bien sûr entrer dans le cadre de la discussion initiée par le ministre et entretenue machinalement par les journalistes de la chaîne publique..

Quant aux réponses de Magali Boissin en ce 21 septembre, elles s'appuient sur la même cartographie et les mêmes exemples que ceux utilisés dans son reportage du 19 :



Un quasi copier-coller au service d'une information à la fois pauvre et orientée, qui en dit long sur les conditions de réalisation des sujets (faire vite et faire simple) et les présupposés des chefferies éditoriales des journaux télévisés de la semaine et du week-end dès qu'il s'agit de fonctionnaires [\[4\]](#).

On retrouve la même tropisme, toujours le 21 septembre, sur une autre chaîne de service public, Public Sénat, où pérorer encore Agnès Verdier-Molinié, avec une conclusion identique du reporter : « *Dans de nombreux pays européens [avec à l'image au même moment une carte où apparaissent les mêmes pays], l'immense majorité des agents sont passés sous contrat privé. En Suisse, un référendum de 2002 a même totalement supprimé le statut des... fonctionnaires* ».

## « L'exemple italien »

Pour finir de convaincre les téléspectateurs, France 2 diffuse le 21 septembre un reportage sur l'absentéisme des fonctionnaires italiens. Excessivement outrancier, il mérite d'être présenté ici dans sa totalité.

► Lancement du sujet par le journaliste : « *L'une des **pires** administrations de tous les pays occidentaux. Voici la réputation du secteur public italien. Exemple, dans cette ville près de Naples [?]. À la mairie, certains employés pointaient tous les matins pour leurs collègues restés chez eux, sans se cacher, passaient les badges **à la chaîne**. Résultat : sur 170 salariés, plus d'une centaine d'absents sans raisons valables.* »

Au-delà d'une entrée en matière tout en nuances, on remarque une première omission de taille : le nom de cette « *ville près de Naples* »... Quant aux images montrant les accusés en train de passer des badges [5], elles sont simplement légendées « *juin 2012* », sans que ne soient précisés ni le lieu où elles ont été filmées ni si elles proviennent d'une caméra cachée ou d'une vidéosurveillance légalement installée.

Immédiatement après ces premières images accablantes, on nous propose deux [très] rapides « micro-trottoirs » corroborant ce qui précède : « *Devant les **abus** et les **lourdeurs** administratives, les Italiens sont **excédés**, ils le **reconnaissent** devant ce centre administratif* ».

Le premier à laisser libre cours à son agacement est un ancien fonctionnaire retraité qui valide quelques idées reçues : « *Moi, j'étais fonctionnaire, donc je peux vous dire comment ça se passe. Au boulot, chacun essayait de se planquer* ». Puisque quelqu'un du sérail le dit, c'est que cela est forcément vrai, il devient donc inutile d'interroger une telle évidence en produisant des éléments sérieux, diversifiés et sourcés qui permettent de conclure à une fraude massive corrélée au statut de la fonction publique [6] - de là tout l'intérêt du « micro-trottoir » pour le journalisme audio-visuel... Un journalisme doublement au rabais donc : du point de vue des coûts de fabrication (« tant mieux » pour l'actionnaire), mais aussi du point de vue de la qualité de l'information produite (tant pis pour le public).

La seconde personne interrogée, une administrée, reprend un autre cliché médiatique : « *Toute cette bureaucratie, c'est très compliqué, il faut la simplifier.* » Histoire de faire (un peu) contrepoids, un salarié est appelé à la rescousse pour défendre le statut ainsi remis en cause dans son pays et casser « l'image d'Épinal » de fainéants : « *On le vit comme une attaque contre les travailleurs. Depuis des années, on est traités comme les fainéants de ce pays alors qu'on est quand même ceux qui garantissent la qualité des services et l'application des lois* ».

L'heure étant néanmoins au réquisitoire, le journaliste reprend l'initiative pour asséner que le poids de la fonction publique est insupportable : « *Pour l'économie italienne cette réforme est fondamentale, **elle permettra des économies de 32 milliards d'euros en seulement 3 ans**. Le texte devrait être appliqué par décret à partir de l'automne* » [7].

Quant à savoir d'où sort ce chiffre astronomique, il nous a fallu effectuer des recherches pour le retrouver sur le site de la fondation dirigée par... Agnès Verdier-Molinié dans [un focus du 26 juin 2014](#) sur la situation transalpine, qui le reprend sans la moindre distance, pour s'apercevoir qu'il s'agit non pas d'une prévision, mais d'un objectif gouvernemental : « ***L'ambition du gouvernement italien est de réaliser 32 milliards d'euros d'économies en 3 ans sur la fonction publique*** ».

Décidément, France 2 s'abreuve aux « meilleures » sources, même si ce sont toujours les mêmes, et prend même la liberté d'ignorer sciemment qu'entre les ambitions d'un gouvernement et la réalité statistique, il y a souvent un gouffre... Une enquête rondement menée donc !

\*\*\*

Notre propos n'est pas de nous ériger en défenseurs du statut de fonctionnaire mais de mettre en évidence le traitement particulièrement biaisé du sujet. En piétinant les règles élémentaires du pluralisme et en présentant une « enquête » sans la moindre rigueur, France 2 est aux antipodes des obligations d'un média d'information en général -

et de service public en particulier -, à savoir d'apporter les clés de compréhension et les éléments factuels nécessaires pour que les téléspectateurs puissent se forger leur propre opinion.

C'est bien tout le contraire que nous a proposé France 2 qui n'en est pas à son coup d'essai en la matière [8]. Nous retrouvons ces mêmes biais deux mois plus tard dans les journaux télévisés de 13 et 20 heures du 10 novembre 2015 au sujet de la mise en place à la mairie de Suresnes d'une modulation du régime indemnitaire des agents en fonction de leur « mérite ». Mais en y regardant de plus près, France 2 ne fait que recycler ce jour-là un reportage sur la même ville déjà diffusé le...2 juillet 2015.

Nous sommes ici bien loin des proclamations de David Pujadas [9] sur le rôle du service public. Il explique être « *intimement convaincu* », de la nécessité d'« *être particulièrement vigilant en matière d'information* », et ajoute : « *nous nous sommes recentrés sur une info plus approfondie* » et « *il y a aussi plus d'enquêtes* ».

Des paroles aux actes, la route est parfois semée d'embûches...

### Joachim Lé et Denis Pérais

---

[1] Propos tenus lors d'une conférence devant le think tank « En temps réel » le 18 septembre 2015 et rapportés par [Challenges](#).

[2] Pour une illustration, lire la partie intitulée « Politiques d'amaigrissement (bis) : moins de fonctionnaires » de notre article [Les médias et la crise \(2\) : Après « Vive la crise ! », c'est « Vive l'État ! »](#).

[3] Voir : « [L'lfrap : think tank ultra-libéral à l'aise sur France 2, et ailleurs](#) » et « [Critique des médias sur France Culture : la parole est \(encore\) à l'lfrap](#) ».

[4] Ces chefferies éditoriales ont bien un rôle prépondérant comme le confirment Étienne Leenhardt, le chef de service de l'édition du 20 heures (« *À France 2, l'encadrement a un rôle extrêmement important de conseil, mais aussi de vérification et de validation* »), ou Pascal Doucet-Bon, le rédacteur en chef (« *Tout ça est de l'ordre du choix qu'il faut assumer, qui a une part de subjectivité et une part de construction intellectuelle* ») dans des vidéos relatives à la fabrication des journaux de la chaînes, mises en ligne [http://www.csa.fr/education\\_media/Connaitre/Les-metiers-de-l-audiovisuel/L-elaboration-du-20-heures-de-France-2-de-la-conference-de-redaction-au-passage-a-l-antenne](http://www.csa.fr/education_media/Connaitre/Les-metiers-de-l-audiovisuel/L-elaboration-du-20-heures-de-France-2-de-la-conference-de-redaction-au-passage-a-l-antenne)">sur le site du CSA].

[5] En fait, on voit deux personnes passer respectivement 4 et 2 badges.

[6] Pour ce qui concerne la France, la [Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques](#) a publié une étude indiquant au contraire que « *l'absentéisme ne serait donc pas plus élevé pour la fonction publique que pour les salariés en CDI du privé [et...] que les variations du taux d'absentéisme relèvent plus de la nature des expositions des salariés à différentes contraintes physiques et/ou mentales* ».

[7] En Italie, 15 % seulement des agents publics sont sous statut, 85 % sont sous contrat (LCI, 21 septembre 2015).

[8] Nous avons déjà pointé des manquements saisissants dans [un article publié le 19 juillet 2012](#).

[9] [Téléobs du 22 octobre 2015](#).